



DÉSHÉRBANT GAZON J

Emploi autorisé dans les jardins

DESHERBANT SELECTIF DES GAZONS DE GRAMINEES

HOMOLOGATION N° 9500485 DÉLIVRÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE*



- **Composition : 180 g/l MCPA (sels de sodium et de potassium), 15 g/l dicamba (sels de sodium et de potassium).**
- **Dés herbant sélectif qui élimine les mauvaises herbes dicotylédones des gazons de graminées.**
- **Dés herbant 100% systémique à large spectre d'efficacité.**
- **Bloque et perturbe la croissance des végétaux à feuilles larges provoquant leur destruction.**
- **S'utilise sur tous les types de gazons d'ornement : pelouses, terrains de sport, golfs, hippodromes, etc.**

DESHERBANT GAZON J permet de détruire les mauvaises herbes présentes dans les gazons telles que : pissenlit, trèfle, renouées, plantain, gaillet, mouron des oiseaux... DESHERBANT GAZON J associe deux herbicides sélectifs des gazons de graminées, le dicamba et le 2,4-MCPA, actifs sur la plupart des dicotylédones envahissant les pelouses. Le MCPA, absorbé par les feuilles, est véhiculé par la sève des plantes (translocation). Le dicamba pénètre par les feuilles et les racines des végétaux. Il s'accumule dans les racines. Cette caractéristique permet d'être efficace contre les mauvaises herbes vivaces bien implantées.

PREPARATION

CULTURE / ORGANISME NUISIBLE	DOSE	ZNT
Gazons de graminés / Dés herbage	12 l/ha	5 m

Les mélanges doivent être mis en oeuvre selon la réglementation en vigueur. Délai de rentrée : 24 heures.

DESHERBANT GAZON J s'utilise à l'aide d'un pulvérisateur après dilution selon les doses indiquées ci-dessous. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau, verser la quantité nécessaire de DESHERBANT GAZON J, agiter et terminer le remplissage.

PERIODES ET DOSES D'EMPLOI

Doses d'emploi en pulvérisation :

12 ml pour 10 m² dans 0.5 L d'eau
120 ml pour 100 m² dans 5 L d'eau

Période d'utilisation :



Période optimale
 Période possible

Réaliser le traitement sur végétation en pleine croissance de préférence au printemps ou à l'automne. Traiter 2 à 3 jours après une tonte et attendre 4 à 5 jours avant de tondre à nouveau. Ne pas traiter la première année suivant le semis. Traiter sur gazon sec et par temps doux (température supérieure à 15°C).

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Stocker à l'abri du gel.

Ne pas traiter :

- Si le gazon est sur le point d'être ressemé ou sursemé
- Si des massifs ou des arbres et des arbustes sont établis dans les pelouses
- Si des plantes bulbeuses sont plantés dans les pelouses.

ATTENTION, DANGER POUR LES CULTURES VOISINES, RESPECTER STRICTEMENT LE MODE D'EMPLOI

- Eviter les projections sur les feuilles des plantes à préserver en utilisant un cache herbicide.
- Traiter par temps calme sans vent et sans risque de pluie dans les heures qui suivent l'application.
- Ne pas traiter par fortes chaleurs (> 25°C).
- Après l'application, ne pas utiliser les déchets des 3 tontes suivantes pour la fabrication du compost.
- Eloigner les animaux de la zone traitée durant les heures qui suivent le traitement.
- Nettoyer très soigneusement et rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement. Dans la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de dés herbage.

CARACTERISTIQUES

Formulation : concentré soluble.

Aspect : liquide brun clair.

Densité : 1,087.

pH : 8 -10.5.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Distribution des produits phytopharmaceutiques : agrément CE00357
Nom homologué : SUPERBIX 50 - Détenteur de l'AMM : PHYTEUROPE

D820-1014-1065

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements imperméables, bottes.

